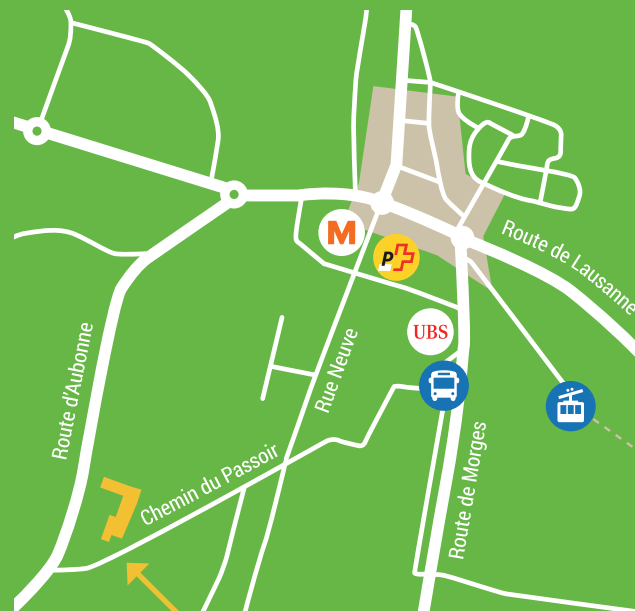


Logements protégés à Cossonay

Quartier des Chavannes

Le Clos du
MERISIER



Contact location



Alterimo Sàrl
Route de Prilly 23
1023 Crissier

021 694 30 20
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

Logements protégés
à Cossonay

Vous avez dit «logements protégés» ?

Dans notre société,
l'intégration de personnes
âgées ou souffrant d'un
handicap est une mission
importante.

Les logements protégés sont **une réponse à l'isolement social** de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – offrent **communication, contacts, échanges**. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

3.



Bail, clé, boîte aux lettres
les trois mots-clés qui
soulignent l'indépendance
de chaque locataire.



Un logement
protégé est un
appartement
adapté,
subventionné ou
non, conçu selon
des normes
édictées par
les autorités
compétentes dans
le but
de faciliter le
quotidien des
personnes
concernées.

- Il permet le **maintien à domicile** de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) **adaptés d'un point de vue architectural** comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système d'appel d'urgence afin d'offrir un **encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24**. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une **référente sociale, présente régulièrement sur le site**, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à **des espaces collectifs dans le bâtiment** (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.

4.



Philippe Diesbach – Président
PrimaVesta – Coopérative d'utilité publique



Le Concept

5.

La Commune de Cossonay, propriétaire d'une parcelle située dans le quartier des Chavannes, a choisi de remédier à la pénurie de logements protégés en recherchant un investisseur spécialisé dans la réalisation de ce type d'appartements.

La commune a décidé de faire confiance à la Coopérative PrimaVesta, reconnue d'utilité publique, qui ne poursuit aucun but lucratif, en lui cédant un terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour une durée de 70 ans.

La coopérative réalise un immeuble de 41 logements sur 4 niveaux, certifié Minergie®. Il se divise en trois corps de bâtiments reliés par des couloirs généreux et lumineux. Dans chaque appartement, une loggia déploie un espace extérieur abrité durant toute l'année.

Le rez-de-chaussée comprend des logements, une salle communautaire et les locaux du centre médico-social (CMS). L'espace de rencontre permet aux résidents de se retrouver en facilitant les contacts, la solidarité et l'entraide. Chaque étage dispose d'une buanderie.

Pour agrémenter et apporter une touche de fraîcheur végétale et colorée, des potagers surélevés verront le jour. Les futurs locataires pourront cultiver leurs fruits et légumes à leur guise en toute convivialité.

Le bureau d'architecture mandaté pour ce projet est Jean-Baptiste Ferrari & Associés SA à Lausanne. Le chantier a débuté en février 2017 et durera environ 18 mois.

La Situation



La proximité des commerces, des réseaux de soins, des transports publics, notamment de la ligne de bus Morges-Bière-Cossonay (MBC), du funiculaire menant à la gare CFF et de l'autoroute avoisinante, assurent une qualité de vie dans un lieu où se développe une unité sociale et intergénérationnelle.

Cossonay, ville plaisante, est un centre régional important en pleine expansion économique et sociale. L'actuel hôtel de ville, un sobre édifice néoclassique bâti en 1826-1831, la remarquable église catholique Saint-Pierre et Saint-Paul construite en 1964 et le temple protestant d'origine médiévale, caractérisent l'architecture de la ville.

Au cœur du district de Morges, l'identité de cette commune prend constamment de l'ampleur : développement des activités touristiques, mais aussi intercommunales en offrant une écoute et une attention particulière aux souhaits et aux besoins de ses habitants. De nombreuses sociétés locales rythment le quotidien par des manifestations dynamiques.

Le « Clos du Merisier » se situe à quelques minutes à pied de la Grande-Rue. Face à lui s'étend un jardin verdoyant où des merisiers, appelés aussi « cerisiers sauvages », égaient la nature à chaque saison.

6.

Le Bâtiment

41
logements

4
niveaux
habitables

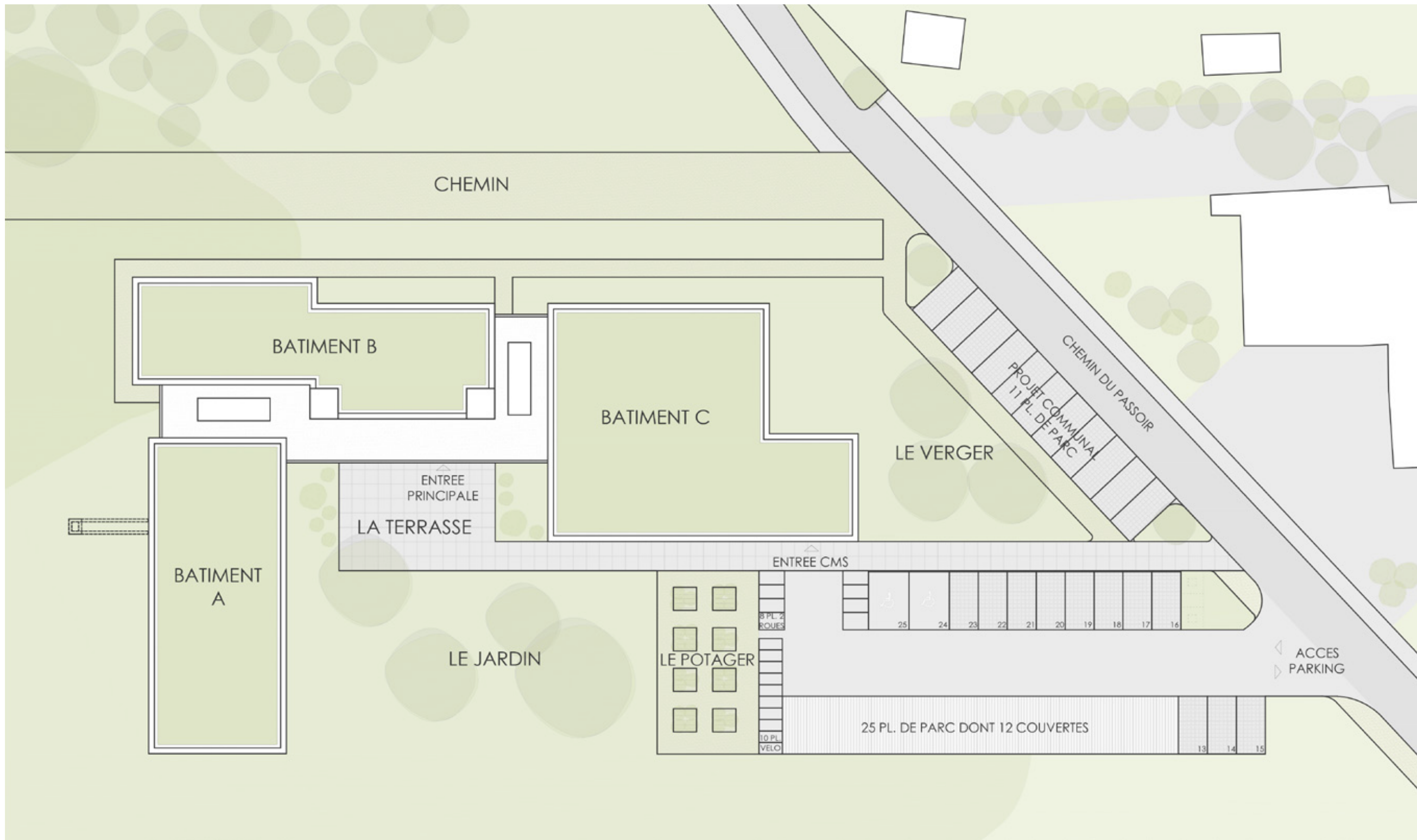


Orientés sud-ouest

- 30 appartements de 2 pièces
- 11 appartements de 3 pièces
- Un centre médico-social (CMS)
- 25 places de parc extérieures dont 12 couvertes

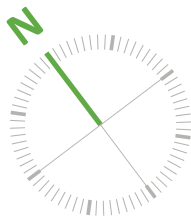
Situation

7.

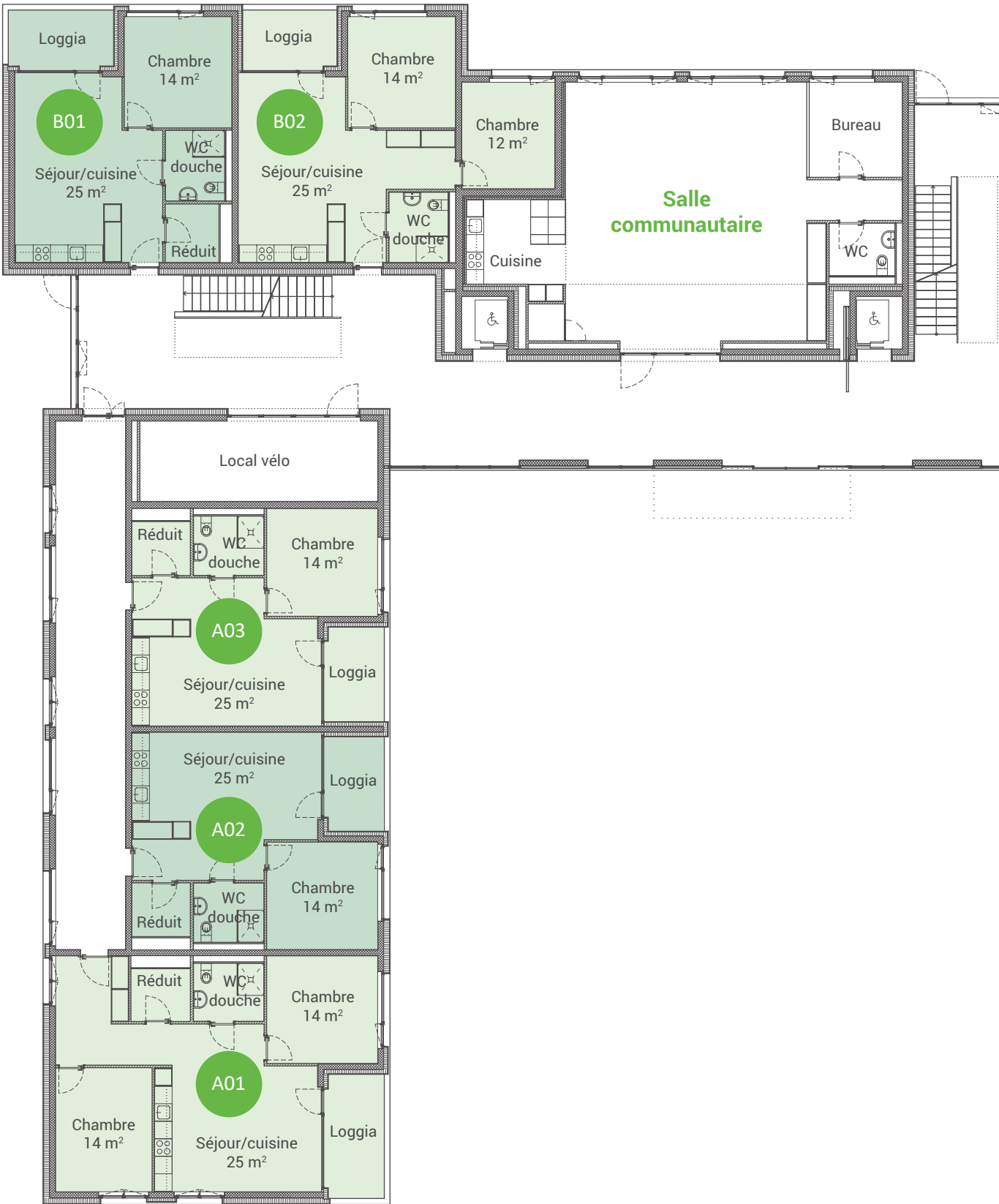


8.

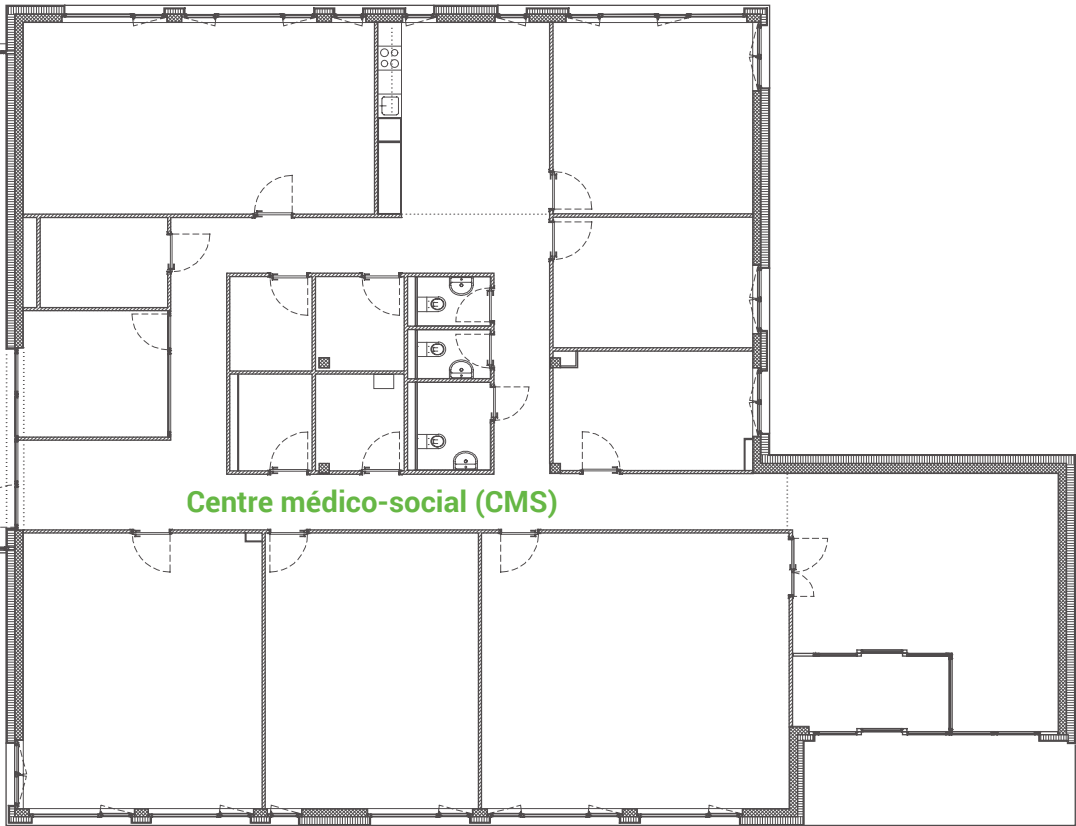
Rez-de-chaussée



9.



10.



Appartement
3 pièces | 78 m²



Appartement
2 pièces | 53 m²



Appartement
2 pièces | 53 m²

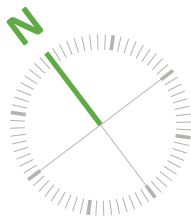


Appartement
2 pièces | 53 m²



Appartement
3 pièces | 66 m²

1^{er}, 2^e et 3^e étages



11.



12.

